

1. Agriculture et climat : des interactions complexes

La hausse et la volatilité des prix des denrées alimentaires¹, la grande dépendance de certains pays aux importations, les crises politiques, financières et économiques, la compétition pour l'accès aux ressources naturelles et la dégradation de l'environnement, le changement climatique affectent la sécurité alimentaire et nutritionnelle actuelle et future des populations, citadines et rurales, et en particulier pour les plus pauvres d'entre elles.

Les changements climatiques constituent l'« un des plus grands défis aux droits de l'homme de notre temps », à commencer par le droit à l'alimentation². Si nous continuons sur le même rythme d'émission de GES, en 2080, nous compterons 600 millions de personnes en plus qui souffriront de la faim à cause des changements climatiques. Selon l'IFPRI, 25 millions d'enfants supplémentaires seront atteints de malnutrition en 2050 à cause du changement climatique³.

Les 4 piliers de la sécurité alimentaire et nutritionnelle - disponibilité, accès, utilisation (stockage, transformation de la nourriture, et utilisation qu'en fait le corps humain), et régularité - sont déjà gravement affectés par les changements climatiques. La production agricole mondiale sera très durement touchée en raison de la baisse attendue des rendements de certaines cultures comme les céréales (blé, riz, maïs, soja). Au rythme actuel, le réchauffement climatique aura également des conséquences dévastatrices sur la disponibilité et la qualité des ressources en eau, déjà sous tension, menaçant ainsi la disponibilité alimentaire et générant une compétition accrue entre usage agricole et les autres usages de l'eau, notamment la consommation d'eau potable et la production d'énergie.

Aujourd'hui plus que jamais, l'agriculture est confrontée à un défi majeur : assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population mondiale croissante tout en préservant les ressources naturelles et en faisant face au changement climatique. La réponse à ce défi exige le refus d'accaparement des terres et la recherche de souveraineté alimentaire territoriale. Les enjeux d'adaptation de l'agriculture, particulièrement dans les pays du Sud, sont majeurs. Par ailleurs, l'agriculture est également responsable de près de 12% des émissions mondiales directes de gaz à effet de serre, auxquelles s'ajoutent les 12% d'émissions indirectes liées à la déforestation, soit 24% au total (GIEC, 2014). Les principales sources de GES dans le secteur agricole sont l'oxyde nitreux (N₂O), principalement issu des fertilisants azotés, et le méthane (CH₄) lié aux déjections animales appliquées sur les sols et la culture du riz inondé. Selon le dernier rapport du GIEC, les options les plus « rentables » pour l'atténuation dans le secteur de l'agriculture sont :

- La mise en place de nouvelles gestions des terres cultivées, des pâturages, et la recharge des sols en matière organiques ;
- Les mesures axées sur la demande, tels que les changements dans le régime alimentaire, et la réduction des pertes dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Par ailleurs, l'atténuation dans les zones urbaines est également un défi majeur des territoires dans les deux prochaines décennies, où la population devrait atteindre 64 à 69% de la population mondiale en 2050 (contre 52% en 2011⁴).

Ainsi, les enjeux pour les citoyens et la société civile, pour les organisations représentatives du monde agricoles et pour les différentes autorités publiques ou privées, qu'elles soient locales, nationales ou sous continentales, sont la conception et la mise en place de **systèmes alimentaires durables⁵, performants au regard des critères du développement soutenable, inclusifs, résilients, prenant en compte les**

¹ <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/ib-extreme-weather-extreme-prices-05092012-fr.pdf>

² Lettre ouverte des rapporteurs spéciaux des Nations Unies aux Etats Parties de la CCNUCC, 17 octobre 2014.

³ Nelson GC, Rosegrant MW, Koo J, Robertson R, Sulser T, Zhu T, et al. Impact on Agriculture and Costs of Adaptation. International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington DC, 2009.

⁴ 5ème rapport du GIEC, 2014

⁵ <http://www.srfood.org/fr/la-democratie-et-la-diversite-peuvent-remettre-sur-pied-les-systemes-alimentaires-defaillants>

autres secteurs, notamment l'eau et l'énergie, et efficaces⁶, fondés sur les responsabilités individuelles et collectives. Cette responsabilité doit être endossée et portée, de manière spécifique et avec les compétences qui sont les leur, par les autorités locales, nationales et régionales des 4 secteurs sécurité alimentaire-eau-énergie-écosystèmes et par les organisations représentatives du monde agricoles, en lien avec les populations concernées⁷.

C'est par leur proximité avec les agriculteurs locaux et les citoyens, et par leur capacité à mobiliser les acteurs des territoires et à valoriser la diversité des savoir-faire et les spécificités locales que les autorités locales et régionales et les organisations représentatives du monde agricole peuvent apporter des réponses appropriées aux problèmes locaux, tant sur le court terme (en période de crises) que sur le long terme. Le rôle de ces organisations est complémentaire de ceux d'autres acteurs avec lesquels ils doivent agir en synergie. Les autorités locales et régionales et les organisations représentatives du monde agricole ont ainsi un rôle important à jouer aux côtés des Etats, de la recherche, des acteurs du développement et des organisations internationales.

La problématique de l'adaptation et de l'atténuation aux changements climatiques concerne de nombreux secteurs : l'alimentation, les transports, la santé, l'éducation, l'eau, l'habitat, la migration, la politique foncière, la pêche, l'élevage, l'agriculture et la foresterie. L'objectif est d'organiser des villes et des territoires résilients qui contribuent à une économie verte, offrent un environnement sain, répondent aux enjeux locaux et globaux du changement climatique, et participent à la prévention et à la réduction des risques et optimisent leur capacité à nourrir leurs populations de manière durable et saine. Pour cela, gouvernements, collectivités territoriales, société civile, migrants, secteur privé, monde de la recherche, partenaires techniques et financiers doivent joindre leurs efforts dans des actions concertées au sein de stratégies agréées, assorties de droits, devoirs et responsabilités clairs.

Au-delà de la nécessité d'un lien équilibré entre rural et urbain dans les politiques territoriales, l'urbanisation doit être abordée positivement et s'inscrire dans une planification intersectorielle stratégique favorisant une connectivité forte entre l'urbain et le rural. Les systèmes alimentaires territoriaux visent à répondre à ces enjeux complexes.

La constitution de coalition d'acteurs qui s'engagent pour la mise en œuvre d'actions communes en faveur de l'adaptation et l'atténuation des territoires est primordiale. Ces coalitions d'acteurs doivent garantir la mise en place de systèmes alimentaires territoriaux capables d'assurer, progressivement et au fur et à mesure de leur développement, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes - et en particulier les plus vulnérables - habitant un territoire dans sa définition la plus large, en impactant positivement l'ensemble du système alimentaire, de la production agricole à la gestion des déchets alimentaires. Ces actions peuvent concerner différents domaines : développement rural, encouragement des pratiques agricoles et forestières résilientes et bas carbone, aquaculture durable, aménagement du territoire (équilibre agriculture/forêt et zones urbaines), investissement dans les énergies renouvelables, gestion de l'eau et des déchets, filières de commercialisation des produits locaux, filières villes - campagnes, l'autonomie des exploitations agricoles...

Par cette mobilisation au sein de coalition, les acteurs pourront plus efficacement :

- participer à la **gestion intégrée indispensable des ressources en eau** au côté des autres acteurs-clés (eau potable/assainissement – énergie - écosystèmes),

⁶ IPES Food, The new science of sustainable food systems. Overcoming Barriers to Food Systems Reform, mai 2015.

⁷ Suite à un processus de consultation initialement convié en Décembre 2013 par l'initiative multidisciplinaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - FAO « Des Aliments pour les villes », un groupe d'organisations internationales, dont la FAO, UN-Habitat et le FIDA, ICLEI, IUFN, The Prince of Wales's International Sustainability Unit, EcoAgriculture Partners, HIC, RUAF, ont construits ensemble l'Appel pour une action mondiale en faveur de ce nouveau cadre pour le développement des systèmes alimentaires durables – Systèmes alimentaires territorialisés (SAT) qui a été lancé lors du 7^{ème} Forum Urbain de Medellin en avril 2014 www.cityregionfoodsystms.org.

Une des priorités dégagées est d'inscrire la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la prévention des risques, de pair avec la gestion intégrée des ressources naturelles, dans les agendas politiques, stratégies et plans d'actions des collectivités territoriales et de leurs partenaires. La progression du Droit à l'alimentation est, sur ces différents plans, indispensables. Ce droit fondamental répond également aux enjeux démocratiques de base.

- favoriser le développement des **modèles agricoles et agro-alimentaires durables tels que l'agro-écologie et l'aquaculture durable**, qui sont moins consommateurs en énergie fossile et en intrants (contrairement à l'agriculture de type industrialisée et intensive qui est particulièrement consommatrice en énergie pour la mécanisation, en fertilisants et pesticides), tout en améliorant la fertilité des sols et le stockage du carbone ;
- promouvoir **l'agriculture familiale**, qui a déjà montré ses bénéfices en matière de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire, mais aussi en matière de protection environnementale, d'efficacité énergétique et de création/maintien d'emplois respectueux de critères sociaux,
- favoriser le développement de **filières territorialisées** qui limitent les consommations d'énergies pour le transport des produits de l'agriculture, et qui contribuent à créer de la valeur ajoutée et des emplois respectueux de critères sociaux,
- promouvoir la **consommation de produits locaux, de qualité et de saison**, en lien avec la promotion des appellations d'origine, et faciliter l'accès des populations à ces aliments pour un meilleur équilibre alimentaire,
- sensibiliser les institutions et les populations à la **gestion des déchets** (promotion d'emballages recyclables, compostage, tri...)
- favoriser **l'urbanisation durable et équilibrée des territoires** : transformer des villes vs accompagner leur développement en les intégrant dans un système alimentaire durable.

Ainsi, les acteurs des territoires s'engagent pour la mise en place de stratégies intégrées, multisectorielles et multi-acteurs, conjuguant adaptation et atténuation aux changements climatiques (*liste non exhaustive, à compléter et prioriser en amont ou durant l'atelier*) :

Pour **contribuer à la réduction des émissions de GES et au renforcement des capacités d'adaptation** (en particulier des populations vulnérables aux changements climatiques - petits paysans et plus largement population rurale des pays du Sud), **différents leviers d'actions peuvent être mis en œuvre** par les autorités locales et régionales et les acteurs du monde agricoles et les organisations qui travaillent dans ce secteur.

1.1 Leviers d'action au niveau de l'exploitation agricole:

- ⇒ Favoriser **l'installation et la reconversion des agriculteurs en faveur de modèles de productions agroécologiques** (meilleure maîtrise de la conservation et gestion des sols, de la fertilisation, de l'agroforesterie, de la diversification des cultures, etc.) notamment en encourageant l'expérimentation, l'innovation, la formation.
- ⇒ Prendre en compte simultanément des enjeux de durabilité multiple (qualité de l'eau, de l'air, des sols, préservation de la biodiversité...) notamment sur :
 - **Protoxyde d'azote (N₂O) :**
 - Réduction de la fertilisation azotée minérale (doses, dates...) et valorisation des apports de fertilisants organiques (fumiers, lisiers...) ;
 - Augmentation des surfaces en légumineuses en cultures et prairies ;
 - Réduction des apports azotés dans l'alimentation des porcs et vaches laitières notamment.
 - **Méthane (CH₄) :**
 - Le stockage de courte durée des effluents d'élevage et le développement de la méthanisation.
 - La pratique de l'irrigation intermittente, notamment dans les rizières.
 - **Dioxyde de carbone (CO₂) :**
 - Protection des prairies pour éviter les changements d'usage (déstockage de CO₂) ;
 - Régénération des prairies dégradées ;
 - Stockage de carbone dans les sols agricoles et la biomasse (compostage, non labour, cultures intermédiaires, haies et agroforesterie) ;

- Amélioration de la performance énergétique des exploitations agricoles et l'utilisation des énergies renouvelables: machinisme agricole, bâtiments agricoles éco-conçus, photovoltaïque, méthanisation, biomasse...

1.2 Leviers d'atténuation au niveau des filières amont et aval :

- ⇒ Réduire le **gaspillage alimentaire** : sensibiliser les consommateurs, inciter les industriels à avoir une offre adaptée, améliorer les infrastructures et systèmes de stockage des produits agricoles et des aliments (dans les pays du sud notamment).
- ⇒ Encourager les **approvisionnements de proximité** en produits de qualité: développer la consommation des produits locaux et sains (bio) dans les restaurations collectives (écoles, hôpitaux, entreprises) et les modes de distribution et de commercialisation innovants (circuits courts). Pour cela, un partenariat avec les producteurs, les restaurateurs et les commerçants, de même que la mise en place d'outils telles que les chartes d'engagement, la promotion auprès du public et la mise en valeur dans les lieux de vente.
- ⇒ Promouvoir des **filières agro-alimentaires territorialisées** et moins émettrices en GES.
- ⇒ Valoriser les **approches territoriales agriculture/ élevage / aquaculture / forêt / océans / sols / foncier** pour mobiliser les différents leviers de manière coordonnée et améliorer l'usage des ressources naturelles..

1.3 Leviers d'adaptation et résilience:

- ⇒ Maintenir l'**équilibre (ou le restaurer) entre les différents usagers de l'eau**, en prenant en compte les villes qui ont besoin d'eau potable et d'eau pour certaines productions d'énergie (particulièrement en saison chaude quand le recours à l'irrigation est plus important).
- ⇒ Sensibiliser et accompagner les populations et les agriculteurs pour une **meilleure gestion de l'eau potable et de l'irrigation**, en complément d'investissement dans des systèmes d'irrigation mieux adaptés aux territoires.
- ⇒ Développer la lutte contre ravageurs : recherche sur les maladies émergentes, diversification des rotations, développement de la lutte biologique... ;
- ⇒ Conserver des ressources génétiques in situ, afin de disposer de ressources locales adaptées à des évolutions parfois difficilement prévisibles du climat.
- ⇒ Accompagner les acteurs du territoire pour une bonne **gestion du risque climatique**.
 - Créer et mettre à disposition des **systèmes d'information et d'alerte climatiques compréhensibles** et en temps voulu, afin de permettre aux individus, communautés et organisations de se préparer et d'agir de manière appropriée (plans d'urgence) et suffisamment à l'avance pour réduire les pertes liées à cet aléa.
 - Diagnostic des bâtiments agricoles ;
 - Assurance des exploitants contre les risques climatiques ;
 - Fonds de mutualisation (maladies, aléas...).

1.4 Développement d'outils de gouvernance :

- ⇒ Élaboration participative et mise en œuvre de **plans locaux d'adaptation et d'atténuation** dans une logique d'équilibre territorial qui prennent en compte et répondent aux contraintes majeurs de l'agriculture familiale (accès à la terre, à l'eau, au crédit, à l'assistance technique) et promeuvent l'**approche agroécologique** dans les territoires (diversification des cultures, maintien de la biodiversité,...).
- ⇒ Mise en réseau des collectivités territoriales et des acteurs non étatiques et **création d'espaces de concertation et de décision** territoriaux multi sectoriels, d'outils d'échanges, au-delà des seules instances agricoles, qui impliquent des collectivités territoriales et des organisations de la société civile, et notamment des organisations paysannes.

- ⇒ **Articulation des politiques agricoles et territoriales** et leur mise en cohérence à différentes échelles, du national au local (décliner les Plans Nationaux d'Adaptation en action concrètes et mis en œuvre, notamment par la mise à disposition de financements), mais aussi régional (UE, CEDEAO, CPS⁸, etc.), notamment qui encouragent la mise en place de politiques en faveur de la territorialisation des systèmes alimentaires (codes de marchés qui privilégient les approvisionnements locaux).
- ⇒ **Encourager un plaidoyer pour des accords commerciaux qui ne représentent pas des entraves à la territorialisation des systèmes alimentaires.**
- ⇒ Orienter une part de la valeur créée par les agro-industries vers les filières et territoires dont elles dépendent, à travers le financement d'activités agroécologiques.
- ⇒ **Réduction/maitrise de l'étalement urbain** (double gains car réduction des transports) pour une gestion plus intégrée des ressources en eau et des terres par les villes, et préserver la qualité et la multifonctionnalité des milieux agricoles : déploiement des outils d'urbanisme pour préserver le foncier agricole, valorisation des effluents urbains riches en eau et nutriments pour l'agriculture péri-urbaine en toute sécurité.
- ⇒ Mise en place de cadres favorables aux actions combinées, multi-acteurs, à différentes échelles : outils financiers, évolutions réglementaires, appui technique et juridique, mécanismes de redevabilité.

2. Bonnes pratiques présentées pendant l'atelier.

Présentation d'expériences ou pratiques de réseaux ou collectivités territoriales ou d'organisations paysannes qui valorisent des systèmes alimentaires territorialisés, durables et multi-acteurs :

- Expérience d'une région: **Rio de Janeiro state**, Brazil par Christino Aureo da Siva, State Secretary of Agriculture and Livestock of Rio de Janeiro state, Brazil
- Expérience de la **CNOP Mali** en lien avec les gouvernements locaux, par Ibrahima Coulibaly, Vice-Président du ROPPA et Président de la CNOP Mali

3. Engagement des collectivités locales et régionales, des organisations paysannes et autres acteurs non étatiques.

Reconnaissant la nécessité d'une mobilisation de toutes les forces, les acteurs des collectivités locales et régionales, les organisations paysannes, et les acteurs non étatiques s'engagent à créer **des espaces de concertations et de co-décisions intersectoriels et multi-acteurs pour promouvoir la souveraineté alimentaire face aux défis du changement climatique.**

Reconnaissant la très grande diversité des situations agricoles et alimentaires des territoires, les collectivités locales et régionales, les organisations paysannes et les acteurs non étatiques s'engagent à élaborer ou adapter à leur planification existante, **des plans d'actions pour la transition vers des systèmes alimentaires territoriaux durables basés sur l'agroécologie et la co-gestion des ressources naturelles, des sols et du foncier** qui tiennent compte des situations et des ressources spécifiques de leur territoire.

- Ces plans viseront d'une part à la réduction des émissions de GES dans le secteur agricole et alimentaire. Ils s'appuieront pour ce faire sur un diagnostic des émissions de CO₂, CH₄ et N₂O dans ces secteurs et les moyens de les réduire sensiblement, au niveau des affectations des terres, des modes de production agricole, des modes de transformation, commercialisation, distribution, restauration et des pratiques et régimes alimentaires des consommateurs. Ces plans viseront à réduire les gaspillages et généraliser des systèmes agricoles et alimentaires écologiques et durables, économes en ressources non renouvelables.
- Ces plans viseront d'autre part à atténuer les effets négatifs des changements climatiques pour les agriculteurs les plus vulnérables. Ils s'appuieront pour ce faire sur une identification des leviers

⁸ Communauté du Pacifique Sud

les plus efficaces compte tenu des spécificités locales, pouvant s'appuyer sur la diversification agricole et alimentaire, la mutualisation des risques et les assurances.

Dans un cas comme dans l'autre, ces plans définiront des objectifs d'amélioration, des indicateurs de suivi et identifieront les besoins en renforcement de capacités et en financements.

Les collectivités locales et régionales, les organisations paysannes et autres acteurs non étatiques appellent enfin les acteurs des échelles de gouvernance nationale, régionales et globales à veiller à une **cohérence des politiques** menées à ces échelles pour faciliter la mise en œuvre des engagements locaux.

4. Propositions phares des collectivités locales et régionales, des organisations paysannes et autres acteurs non étatiques et recommandations aux négociateurs

Nous, Régions, collectivités locales, organisations paysannes et autres acteurs de la société civile,

- Appelons à la concertation intersectorielle et à la co-décision incluant les petits producteurs pour promouvoir la souveraineté alimentaire face aux défis du changement climatique
- Nous engageons, à mettre en œuvre des plans d'actions pour la transition vers des systèmes alimentaires territoriaux durables basés sur l'agroécologie et la co-gestion des ressources naturelles, des sols et du foncier.